

# VOTRE SÉCURITÉ SOUS LES PAVES

**LES RÉPONSES !**

- 1 Quel est le numéro d'appel odeur gaz ? (vous pouvez vous aider de votre GSM)  
[0800/87.087](tel:080087087)
- 2 Quel est le périmètre de sécurité en cas d'odeur/fuite de gaz ?
  - À 20 m de la fuite de gaz.
  - 20 m au-delà de l'odeur de gaz.
  - Au-delà de l'odeur de gaz.
- 3 J'arrache un câble électrique :
  - Je peux le déplacer pour continuer à travailler en toute sécurité.
  - Je ne touche à rien, il peut encore être sous tension.
  - Je le repousse avec le bac de la grue ou ma pelle pour le placer en dehors de ma zone de travail.
- 4 En cas d'odeur ou de fuite de gaz importante :
  - Je frappe aux portes et demande aux habitants d'ouvrir leurs fenêtres et d'aérer leur maison.
  - Je sonne aux portes et demande aux habitants d'évacuer.
  - Je frappe aux portes et demande aux habitants de fermer les fenêtres avant d'évacuer.
- 5 Quel est le numéro d'appel si j'endommage un câble ou une conduite ? (vous pouvez vous aider de votre GSM)  
[078/78.78.00](tel:078787800)
- 6 Quelle distance dois-je laisser entre deux câbles posés en parallèle ? (sans devoir placer de protection autre que le couvre câble)
  - 10 cm.
  - 20 cm.
  - Pas de minimum en parallèle.
- 7 Que faut-il impérativement sur chantier ?
  - Les plans des impétrants.
  - Le responsable de chantier.
  - Un représentant de l'entreprise qui possède des impétrants dans le sol.

- 8 Que faire lorsque l'on découvre un couvre câble ?
- L'enlever avant de continuer le travail.
  - Continuer à la main afin de ne pas toucher le câble ou la conduite.
  - Appeler le service dépannage d'ORES.
- 9 Fuite de gaz, quand appeler ?
- Après avoir mis en sécurité.
  - Le plus rapidement possible.
  - Après avoir étanché la fuite.
- 10 Un câble électrique est arraché dans la fouille :
- J'arrête de travailler, le câble peut encore être sous tension.
  - Je déplace le câble afin de pouvoir continuer à travailler en sécurité.
  - Je continue mon travail. Le câble est sectionné, il n'y a plus de courant, donc plus de danger.
- 11 J'ai accroché une conduite de gaz, il y a une fuite :
- Je fais reculer tout le monde, je réalise un périmètre de sécurité et j'appelle le numéro odeur gaz.
  - Je couvre la fuite avec du sable ou de la terre pour minimiser l'échappement de gaz et j'appelle le numéro odeur gaz.
  - La fuite n'est pas importante, je contacte les services de dépannage d'ORES pour qu'ils viennent durant la journée.